

PROGRAMME D'EXAMENS - FORMATION MUSICALE (solfège) (2006)

DENOMINATION	LIEU + PROGRAMME D'EXAMENS	PTS
Initiation à la musique (éveil musical)	Audition musicale (sur le plan local), cela en présence d'un délégué de l'Ecole. Le programme de l'audition doit correspondre aux critères fixés par l'Ecole (voir programme d'études)	
DIVISION INFERIEURE	Examens année préparatoire et première année : sur le plan local (dans la localité du cours) par le chargé de cours titulaire et un 2ème chargé de cours de formation musicale de l'Ecole. Examens 2ème à 5ème année : sur le plan régional par un jury désigné par l'Ecole.	
Année préparatoire	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille (rythme 8, dictée 8, fautes 8, versions 12, int/gam/acc 4)	40
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 2 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture de notes - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée	80 30 8 10 20 12
1ère année	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille (rythme 8, dictée 20, fautes/versions 8, int/gam/acc 4) b) Analyse et théorie pratique	60 40 20
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 2 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture de notes - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée en 2/4, 3/4 ou 4/4	60 20 8 6 6 20
2e année	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille (rythme 8, dictée 20, fautes/versions 8, int/gam/acc 4) b) Analyse et théorie pratique	60 40 20
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 2 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture combinée rythmes et notes (clés de sol et de fa) - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée en 2/4, 3/4 ou 4/4 (2 altérations maj., clés de sol et de fa, parties séparées)	60 20 8 6 6 20
3e année - 1ère mention	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille (rythme 8, dictée 20, fautes/versions 4, int/gam/acc 8) b) Analyse et théorie pratique	60 40 20
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 3 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture combinée rythmes et notes (clés de sol et de fa) - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée en 2/4, 3/4 ou 4/4 (2 altérations maj./min., clés de sol et de fa mélangées)	60 20 8 6 6 20

N.B. voir notes importantes page suivante

DIVISION MOYENNE	Examens (sur le plan régional)	
4e année	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille - Epreuve d'accords/gammes/intervalles - Dictée mélodique (à trous) - Dictée facile à deux voix b) Analyse et théorie pratique	60 40 12 16 12 20
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 3 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée (clés de sol et de fa mélangées)	60 20 10 10 20
5e année - diplôme de la division moyenne	<u>Epreuve écrite</u> a) Education de l'oreille - Epreuve d'accords/gammes/intervalles - Dictée mélodique (à trous) - Dictée facile à deux voix b) Analyse et théorie pratique	60 40 12 16 12 20
	<u>Epreuve orale</u> a) Chants imposés 3 chants imposés (le choix du/des chants se fera par le jury) b) Lectures - Chant a capella - Lecture rythmique sans notes - Lecture chantée (clés de sol et de fa mélangées)	60 20 10 10 20

Note 1

Les épreuves de l'éducation de l'oreille peuvent comporter les épreuves suivantes:

- trouver le rythme/les intervalles/la mélodie
- trouver les fautes/les versions correctes
- trouver les accords et gammes
- dictées à trous, dictées par phrases et par mesure

Note 2

La lecture chantée peut comprendre

- une lecture chantée avec accompagnement au piano (le cas échéant avec une partie "a cappella")
- un chant "a capella":
 - * séquences de plusieurs notes avec ou sans rythme, la 1ère note étant donnée,
 - * sur tonique variable:
 - accords et gammes, à vocaliser (*)
 - intervalles à vocaliser (à partir de la 2e année)

(*) pour la 1ère unité (année préparatoire/1ère année): à vocaliser ou avec solmisation (au choix de l'élève); à partir de la 2e année à vocaliser

Note 3

En ce qui concerne la conception détaillée des épreuves, consulter la brochure d'examens ainsi que les modèles transmis aux enseignants au cours de l'année scolaire

Note 4

Les chants imposés sont publiés un mois avant les examens.